

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°3 du lot 1 maintenance et dépannage des ascenseurs et élévateurs PMR - Affaire n°21S0020 Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux

N° : VA_DEC2025_600
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article L2194-1-5° et R2194-7 du code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société OTIS, domiciliée, 340/4, Avenue de la Marne à Marcq en Baroeul (59700), l'avenant n°3 du lot 1 du marché Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux afin d'augmenter la durée du marché de 5 mois soit une fin au 30/11/2025 pour permettre une continuité du marché.

Montant initial du marché : 13 660 € HT
Avenant n°1 : 710 € HT représentant une hausse de 5.20%
Avenant n°2 : 574 € HT
Avenant n°3 : 5 691,66 € HT

Nouveau montant du marché : 20 635,66 € HT
Imputation comptable : 6156 020 2250
Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.6 Entretien des locaux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 2 septembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-213523-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 16 septembre 2025

N° : VA_DEC2025_600
(PROJET : VA_PROJDEC_13595)

